

FICHE 7
INGÉNIERIE :

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS, RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION ET BLOCS DE COMPÉTENCES

1) Présentation et articulation des référentiels

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS		RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION		
ACTIVITÉS ET TACHES	COMPÉTENCES ASSOCIÉES AUX ACTIVITÉS ET TACHES	COMPÉTENCES EVALUÉES	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc de compétences 1 : concevoir un projet d'entraînement physique militaire et sportif (EPMS)				
<p><i>Le chef d'équipe éducateur sportif opérationnel conçoit un projet d'entraînement physique militaire et sportif (EPMS), appelé plan d'entraînement complet (PEC*) dans un but :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - d'amélioration du rendement professionnel et de la performance sportive, - de préparation aux épreuves sportives des concours et examens. <p><i>Le PEC, c'est une planification, individuelle ou collective, d'un entraînement physique militaire et sportif combinant plusieurs APMS. Il s'étend sur les périodes de 1 à 4 mois et répond à un objectif de préparation physique.</i></p> <p><i>Activité 1.1</i></p>	<p>1.1.1 Permettre l'amélioration du rendement professionnel et de la performance sportive en proposant un dispositif d'entraînement adapté aux dispositions collectives.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Planifier les séquences d'entraînement combinant différentes APMS en fonction de l'objectif à atteindre tenant compte des ressources (niveau de condition physique des personnels...) et des contraintes (indisponibilité des personnels, disponibilité des installations sportives, périodes de vacances...). 	<p><i>UC 1 : concevoir et coordonner un projet d'entraînement physique militaire et sportif (EPMS)</i></p> <p><i>Évaluation de la planification d'un entraînement à partir d'un cas concret.</i></p>	<p>Grille d'évaluation comportant une cotation qui permet d'apprécier le dossier du stagiaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>la présentation du dossier</u> : <ul style="list-style-type: none"> • orthographe, • organisation et lisibilité du dossier. - <u>le contenu du dossier</u> : <ul style="list-style-type: none"> • respect des étapes de construction du PEC, • choix des aptitudes principales à développer par rapport à la mission à remplir, • pertinences des batteries de tests d'évaluation de la condition physique (et justification des choix), • planification (progressivité, diversité des séances, respect des cycles, respect des contraintes...), • fiches de séances (cohérence avec l'objectif, contenu). <p>Cette note est ensuite rapportée sur 5 points (Note A)</p> <p>Grille d'évaluation comportant une</p>
	<p>1.1.2 Elaborer le PEC en identifiant les étapes de la programmation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Déterminer les étapes de l'entraînement en respectant les cycles de progression. - Identifier les objectifs pédagogiques de chaque étape en précisant la stratégie pédagogique utilisée et les procédés d'entraînement adaptés (par exemple, les procédés d'entraînement par la course, par la natation par la musculation, les sports collectifs, les techniques de mise en forme, les sports de combat, les techniques 	<p>Dans ce cadre, l'évaluation porte sur la conception d'un dossier présentant un PEC</p> <p style="text-align: center;">ET</p> <p>La soutenance orale de ce même dossier (20 minutes).</p>	

<p><i>Elaboration d'un PEC (collectif) visant à améliorer le rendement professionnel et la performance sportive (préparation d'une unité à un départ en opération extérieure par exemple).</i></p>		<p>d'optimisation du potentiel (TOP), la course d'orientation (CO).</p> <ul style="list-style-type: none"> - convenir du déroulement des séances (plusieurs séances par étapes) en déterminant la méthodologie (accueil, types d'exercices, ...) et les besoins matériels nécessaires. 		<p>cotation qui permet d'apprécier la prestation orale du stagiaire relative au dossier) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>la forme de l'exposé</u> : présentation, attitude générale, rythme et clarté d'expression, respect de temps imparti ...
	<p>1.1.3 Adapter l'élaboration du PEC aux possibilités, aux besoins et aux attentes du personnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - évaluer et analyser le niveau physique et sportif des pratiquants, - ajuster le PEC à la progression des pratiquants. 	<ul style="list-style-type: none"> - Prendre en compte les caractéristiques physiques et mentales du personnel, dans un but d'optimisation et d'adaptation de son action d'EPMS. - Evaluer et analyser le niveau physique et sportif des pratiquants pour déterminer les axes de travail à développer afin de répondre aux objectifs fixés. - Adapter son action aux évolutions des contraintes environnementales et des comportements des pratiquants (niveau de fatigue, niveau de forme, attitude, intensité, durée) en se basant sur les connaissances en physiologie et en biomécanique propres à l'EPMS. 		<ul style="list-style-type: none"> - <u>la construction de l'exposé</u> : <ul style="list-style-type: none"> • respect des étapes de construction du projet, • justification du choix des aptitudes en rapport avec la mission reçue, • adéquation entre les tests initiaux et les aptitudes testées, • planification des séances par rapport aux aptitudes et aux contraintes (matérielles, humaines et temporelles). • application des règles de sécurité relatives aux situations pédagogiques et aux matériels utilisés. - <u>qualité des réponses aux questions posées</u> : <ul style="list-style-type: none"> • précision des réponses • argumentation (retour sur dossier, pertinence, exemples choisis...).
<p><u>Activité 1.2</u> <i>Elaboration d'un PEC (individuel) visant à préparer le personnel à une participation spécifique aux épreuves sportives des concours et examens, par exemple.</i></p>	<p>1.2.1 Elaborer un plan d'entraînement complet (PEC), individuel, visant à préparer le personnel à des stages (de formation continue), des évaluations physiques professionnelles (contrôle de la condition physique du militaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Concevoir un PEC individuel visant à préparer le personnel à des stages (de formation continue), des évaluations physiques professionnelles (contrôle de la condition physique du militaire (CCPM) ou des formations spécifiques nécessitant un bon 		<p>Cette note est ensuite rapportée sur 15 points (Note B)</p> <p>L'association de la note A et de la note B permet au stagiaire d'être évalué et d'obtenir une note sur 20.</p> <p>Les évaluations sont basées sur des</p>

<p><i>Activité 1.3</i> <i>Formaliser le PEC</i></p>	<p>(CCPM) ou des formations spécifiques nécessitant un bon niveau de condition physique.</p>	<p>niveau de condition physique.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evaluer le niveau de condition physique individuelle par la mise en œuvre de procédures d'évaluation. - Proposer un programme d'entraînement physique individuel adapté au profil du personnel en respectant les cycles de progression. - Veiller à ajuster le PEC en fonction de la progression ou des difficultés individuelles du personnel (prévoir des évaluations intermédiaires). 	<p><i>Evaluations théoriques</i> des connaissances en sciences biologiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en physiologie, - en biomécanique. 	<p>questions à choix multiples, des questions ouvertes et/ou fermées portant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>en physiologie</u> sur le fonctionnement et les adaptations à l'exercice des systèmes respiratoires et circulatoires, sur les filières énergétiques, sur les méthodes d'évaluation des aptitudes aérobies et anaérobies, sur les principes liés à la fatigue et à la récupération, sur les principes de l'exercice physique en environnement extrême, sur les principes du réentraînement d'un sujet sédentaire. - <u>en biomécanique</u> sur le fonctionnement musculaire, l'adaptation du système neuromusculaire à l'exercice, sur la prévention des risques de traumatisme du rachis, sur la physiologie du contrôle de la motricité, sur l'analyse globale, au cours d'un mouvement mono ou pluri-articulaire : <ul style="list-style-type: none"> • des muscles sollicités, • des forces extérieures appliquées à ces muscles, • de la vitesse d'exécution du mouvement et des forces générées par ces muscles.
Bloc de compétences 2 : planifier et encadrer des séances d'activités physiques militaires et sportives				
<p><i>Dans un objectif d'amélioration de la condition physique ou de perfectionnement technique, le chef d'équipe éducateur sportif opérationnel planifie et encadre des</i></p>	<p>2 2.1 2.1.1</p> <p>Planifier un cycle (d'une durée de 6 à 8 semaines) dans une APMS, en relation avec les attentes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Planifier un cycle (d'une durée de 6 à 8 semaines) dans une APMS, en relation avec les attentes et les besoins des pratiquants en matière de préparation ou de maintien en condition physique. 	<p><i>UC 2 : élaborer et encadrer des séances dans un cycle d'entraînement.</i></p> <p><i>Évaluations théoriques</i> portant sur les principes</p>	<p>L'évaluation est basée sur des questions à choix multiples, des questions ouvertes, cas concrets concernant la rédaction d'une planification d'entraînement.</p> <p><u>En psychopédagogie</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les principes de la construction d'un cycle pour une APMS, en relation avec

<p><i>séances d'EPMS basées sur différents procédés d'entraînement et sur différentes activités physiques, militaires et sportives*.</i> Ces séances sont réalisées au profit du personnel militaire et civil de son unité.</p> <p><i>*les procédés d'entraînement par la course, par la natation, par la musculation, les sports collectifs, les techniques de mise en forme, les sports de combat, les techniques d'optimisation du potentiel (TOP), la course d'orientation (CO).</i></p> <p><u>Activité 2.1</u> Planification et organisation des séances d'EPMS</p> <p><u>Activité 2.2</u> Encadrement de la séance d'EPMS</p>	<p>et les besoins des pratiquants.</p>		<p>psychopédagogiques de planification et d'encadrement des séances d'EPMS.</p>	<p>le besoin des pratiquants sont connus ;</p>	
	<p>2.1.2 Inscrire ce cycle dans une logique d'apprentissage et de progression sportive et en décliner les séances d'entraînement physique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Inscrire ce cycle dans une logique d'apprentissage et de progression sportive et en décliner les séances d'entraînement physique. - Etablir les exercices en fonction des objectifs des séances. - Elaborer des stratégies pédagogiques adaptées aux objectifs et aux publics 			<ul style="list-style-type: none"> - les connaissances relatives aux processus d'apprentissage des APMS : la notion de progrès, les facteurs de la performance et ceux intervenant dans le traitement de l'information, la notion de transfert, les dimensions collectives de la pratique sportive (sociométrie, notion de groupe...), le projet de cycle, les processus de développement et d'apprentissage, le sport pour tous (enfance, préadolescence, adolescence, adulte, 3^{ème} âge, handicapés) sont connus.
	<p>1 2 2.1 2.2 2.2.1 Accueillir le personnel au sein de la structure sportive.</p>	<p>Accueillir le personnel au sein de la structure sportive :</p> <p>se présenter,</p> <ul style="list-style-type: none"> •présenter son action et argumenter ses propos, •présenter le ou les objectif(s) du cycle et/ou de la séance. <p>- Communiquer oralement face à un groupe en se plaçant correctement face à lui de manière à pouvoir observer et intervenir si nécessaire et en utilisant un langage audible ainsi qu'un vocabulaire adapté.</p> <p>- S'affirmer comme animateur (dynamisme, tenue, attitude, langage...).</p>		<p>Des évaluations théoriques et des mises en situation sont réalisées dans les disciplines suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les procédés d'entraînement par la course, - les procédés d'entraînement par la musculation, - les procédés d'entraînement par la natation, - l'arbitrage (notamment en sports collectifs), - les techniques d'optimisation du 	<p>Les évaluations sont basées sur des questions à choix multiples, des questions ouvertes ou fermées et des cas concrets (situation d'animation qui comporte une évaluation des capacités de l'encadrant à animer la séance et une évaluation technique et pédagogique propre à la logique interne de chaque discipline).</p> <p>Les critères d'évaluation des aptitudes de l'encadrant à animer la séance portent sur sa capacité à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - se présenter, - présenter la nature du travail à réaliser, - choisir des exercices pertinents et originaux, - expliquer et démontrer les gestes techniques, - donner des consignes de travail claires, - donner des consignes de sécurité, - faire respecter les consignes de travail
<p>2.2.2 Mettre en œuvre et encadrer un cycle ou des séances d'EPMS visant à l'amélioration de la condition physique du personnel, la préparation physique opérationnelle ou à la préparation aux examens et concours par exemple.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre et encadrer un cycle ou des séances d'EPMS, basées sur les fondamentaux techniques et pédagogiques : <ul style="list-style-type: none"> •des procédés d'entraînement par la course, •des procédés d'entraînement par la musculation, •des procédés d'entraînement par la 				

		<p>natation,</p> <ul style="list-style-type: none"> •propres aux sports collectifs, •des techniques de mise en forme, •propres aux sports de combat, •des TOP, •de la CO. <p>- Posséder et entretenir un niveau de condition physique et technique compatible avec le métier d'encadrant pour démontrer les gestes sportifs spécifiques dans la discipline considérée.</p> <p>- Gérer le temps disponible dans le cadre de la séance.</p>	<p>potentiel.</p> <p>Concernant l'évaluation pédagogique dans les disciplines citées supra, le stagiaire est mis en situation d'animation d'une séance (sur un thème tiré au sort) dans un but de perfectionnement technique ou d'amélioration de la condition physique.</p> <p>La grille d'évaluation comporte une cotation graduée permettant d'apprécier la capacité du stagiaire à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - élaborer des stratégies pédagogiques adaptées aux objectifs et aux publics, - choisir correctement les exercices en fonction de l'objectif de la séance (intérêt, originalité...), - à utiliser le matériel disponible, - démontrer techniquement les exercices généraux, - démontrer techniquement un geste spécifique, - présenter correctement les consignes de placement et d'exécution, 	<p>et de sécurité,</p> <ul style="list-style-type: none"> - s'affirmer comme encadrant (dynamisme, attitude positive...). <p>L'évaluation technique et pédagogique propre à la logique interne de chaque discipline :</p> <p><u>Pour les procédés d'entraînement par la course</u>, elle porte sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la maîtrise des principes de l'entraînement par la course (planification, périodisation, programmation) ; - la prise en compte des contraintes opérationnelles (missions de jour, de nuit, départ en opération extérieure...); - la maîtrise des méthodes d'évaluation du niveau physique des pratiquants ; - la conception d'une programmation de course (vitesse, cross-country et demi-fond) ; - la mise en œuvre de tests de terrain et de laboratoire d'évaluation de la capacité respiratoire (protocole, modalités, objectif). <p><u>Pour les procédés d'entraînement par la musculation</u>, elle porte sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la maîtrise des principes de l'entraînement en musculation et sa planification, - l'élaboration de séances d'entraînement en musculation visant le développement des qualités physiques, - la construction de séances de renforcement musculaire à dominante posturale.
	2.2.3 Adapter son intervention aux capacités physiques et techniques du public.	<p>- Adapter son intervention aux capacités physiques et techniques du public :</p> <ul style="list-style-type: none"> •évaluer le niveau de condition physique des pratiquants, •prendre en compte les risques potentiels pour le pratiquant lors de sa pratique sportive, •évaluer l'efficacité d'un geste technique et remédier aux problèmes rencontrés. 		
	2.2.4 Adopter les stratégies pédagogiques liées aux objectifs du cycle ou des séances d'APMS (développement de qualités physiques, renforcement musculaire en vue d'un objectif particulier...).	<p>- Adopter les stratégies pédagogiques liées aux objectifs du cycle ou des séances d'APMS (développement de qualités physiques, renforcement musculaire en vue d'un objectif particulier...).</p>		
	2.2.5 Adapter la séance et /ou le cycle d'EPMS aux capacités physiques des pratiquants et aux	<p>- Adapter son action aux évolutions des contraintes environnementales et des comportements des pratiquants</p>		

	contraintes environnementales et matérielles.	(niveau de fatigue, niveau de forme, attitude, intensité, durée) en se basant sur les connaissances en physiologie et en biomécanique propres à l'EPMS.	- présenter correctement les consignes de sécurité, - gérer le temps disponible dans le cadre de la séance,	
	2.2.6 Assurer la sécurité des pratiquants et des tiers lors de l'encadrement des séances d'EPMS.	<ul style="list-style-type: none"> - Appliquer la réglementation relative à la sécurité des infrastructures et des matériels sportifs. - Utiliser le matériel adapté aux situations pédagogiques et aux contraintes de sécurité. - Appliquer, présenter et faire respecter les règles de sécurité élémentaires liées à la pratique. 	- s'affirmer comme animateur (dynamisme, attitude, tenue, langage...).	<p><u>Pour les procédés d'entraînement par la natation</u>, elle porte sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la maîtrise des techniques de nage (crawl, dos, brasse), - la mise en place de séances à dominante aérobie, anaérobie lactique, anaérobie alactique, - la maîtrise des techniques de nage utilitaire, - les séances d'aquagym. <p><u>Pour les sports collectifs</u>, elle porte sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la capacité à élaborer des stratégies pédagogiques adaptées aux objectifs et aux publics, - le développement des capacités physiques chez d'apprenant, - l'analyser les situations pédagogiques vécues, - la capacité à arbitrer.
	2.2.7 Intervenir ou porter secours en cas d'incident ou d'accident.	<ul style="list-style-type: none"> - Sécuriser la zone de l'incident. - Pratiquer des gestes de premiers secours. - Signaler l'incident et contacter les secours. 		<p><u>Pour les techniques de mise en forme</u>, elle porte sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la capacité à effectuer un bilan postural et concevoir des séances adaptées, - le développement et l'entretien de la condition physique avec le fitness comme activité support, - la capacité à assurer un suivi personnalisé à la suite d'une reprise d'activité. <p><u>Pour les sports de combat</u>, elle porte sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la capacité à mettre en place des situations visant à améliorer les qualités technico-tactiques du personnel dans l'activité sport de

				<p>combat,</p> <ul style="list-style-type: none">- la capacité à mettre en place des séances à base d'exercices de percussion ou de préhension adaptés au niveau du personnel, en toute sécurité,- les apprentissages et perfectionnement techniques en sports de combat en vue d'établir un transfert vers les techniques employées dans le domaine des TIOR* dans le cadre de la préparation opérationnelle des unités. <p>* TIOR : techniques d'interventions opérationnelles rapprochées.</p> <p><u>Pour les techniques d'optimisation du potentiel (TOP)</u>, elle porte sur :</p> <ul style="list-style-type: none">- la maîtrise des connaissances théoriques d'optimisation du potentiel,- la capacité à diriger et conduire des séquences à but de récupération en fin de séances EPMS,- la capacité à diriger et conduire des séances TOP sous le couvert d'un moniteur ou instructeur TOP. <p><u>Pour la course d'orientation</u>, elle porte sur la capacité à mettre en place une séance dans le but d'améliorer la condition physique et opérationnelle du militaire.</p> <p>De plus, la politique générale de la prévention des accidents dans les forces armées est connue.</p>
--	--	--	--	--

Bloc de compétences 3 : organiser une manifestation sportive

<p><i>Le chef d'équipe éducateur sportif opérationnel organise et coordonne des compétitions et/ou des manifestations sportives au niveau local (raid multi activités, tournoi de sports collectifs...).</i></p> <p><u>Activité 3.1</u> <i>Préparation de l'organisation de la manifestation sportive</i></p>	<p>1 2 3 3.1 3.1.1</p> <p>Planifier les différentes étapes de l'organisation d'une manifestation sportive en fonction des objectifs fixés (favoriser la cohésion, entretenir la condition physique, permettre la découverte de différentes APMS) et de la nature de la manifestation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Planifier les différentes étapes de l'organisation d'une manifestation sportive en fonction des objectifs fixés (favoriser la cohésion, entretenir la condition physique, permettre la découverte de différentes APMS) et de la nature de la manifestation. 	<p><i>UC 3 : organiser une manifestation sportive</i></p> <p><i>Évaluation théorique</i> portant sur la méthodologie relative à l'organisation d'une compétition ou d'une manifestation sportive.</p> <p><i>Rédaction d'un dossier</i> d'organisation d'une manifestation sportive (niveau local).</p> <p><i>Mise en situation</i> Conception, préparation et mise en œuvre d'une manifestation sportive au profit d'une cinquantaine de personnes.</p>	<p>L'évaluation est basée sur des questions à choix multiples, des questions ouvertes ou fermées.</p> <p>Grille d'évaluation comportant une cotation graduée permettant d'apprécier la capacité du stagiaire à :</p> <p>- <u>préparer la manifestation</u> :</p> <p>Les principes méthodologiques d'organisation d'une manifestation ou d'une compétition sportive sont connus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • gestion technique : choix des distances des épreuves, des circuits, des zones de transition, des points de contrôle sont pertinents au regard de la manifestation, • le dispositif de sécurité est adapté à la manifestation. Les règles de sécurité sont connues, • les ravitaillements des participants sont prévus, • la partie administrative de l'organisation (note, budgétisation, rédaction des demandes de besoin, vérification de l'aptitude médicale...) est réalisée et complète, • gestion matérielle (chronométrage, abris, moyen de balisage, moyens de communication...) sont prévus et pertinents,
	<p>3.1.2</p> <p>Coordonner les actions de planification et les différentes phases de la manifestation sportive.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Se positionner dans le cadre institutionnel et/ou associatif du monde sportif au niveau local. - Au sein d'une équipe de travail, coordonner les actions de planification des différentes phases de la manifestation sportive. - Intégrer son action au sein de l'organisation. - Diriger une réunion de travail impliquant les différents acteurs d'une organisation sportive. 		
	<p>3.1.3</p> <p>Gérer la logistique matérielle et administrative d'une organisation sportive en définissant les besoins financiers, humains et matériels nécessaires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Elaborer un budget prévisionnel. - Définir les besoins humains et matériels nécessaires au bon déroulement de l'organisation. - Répartir les tâches, les actions à entreprendre entre les divers acteurs de l'organisation. - Réaliser la partie administrative de l'organisation sportive (note, budgétisation, rédaction des demandes de besoin, vérification des 		

		<p>aptitudes médicales...).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à la sécurisation de l'environnement de l'organisation sportive. 		
	3.1.4 Gérer les relations publiques afin de promouvoir la manifestation sportive.	<ul style="list-style-type: none"> - En fonction des contraintes et des besoins budgétaires, rechercher des mécènes externes ou internes à la Défense pour promouvoir une manifestation sportive. - Organiser les cérémonies protocolaires, de remise des récompenses, par exemple, lors de la manifestation sportive. 		<ul style="list-style-type: none"> - <u>animer la manifestation</u> : <ul style="list-style-type: none"> • un briefing de la manifestation avec les organisateurs (répartition des diverses responsabilités) est réalisé, • l'accueil et le briefing des participants avant la manifestation sportive sont réalisés, • l'exploitation des résultats et la remise des récompenses sont prévues. - <u>finaliser l'organisation de la manifestation</u> : <ul style="list-style-type: none"> • la réintégration du matériel et la restauration du site sont réalisées, • les remerciements pour leur investissement sont adressés aux différents acteurs (mécènes, participants, organisateurs), • un débriefing de fin de manifestation sportive est réalisé. <p>Voir grille d'évaluation ci jointe.</p>
<p><u>Activité 3.2</u> Coordination de la manifestation sportive</p> <p>- Accueil et communication</p>	<p>1 2 3 3.1 3.2 3.2.1 Accueillir et briefier les participants à la manifestation sportive</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Accueillir les participants à la manifestation sportive. - Briefier les participants à la manifestation sportive pour les informer du règlement, des éventuelles difficultés par exemple. - Présenter et animer l'organisation sportive 		
<p>- Sécurisation de la manifestation</p>	3.2.2 Sécuriser la compétition ou/et la manifestation sportive.	<ul style="list-style-type: none"> - Appliquer, présenter et faire respecter les règles de sécurité. - Appliquer les procédures d'alerte et de secours et intervenir en cas de besoin. - Assurer la sécurité des participants et des tiers. 		
<p><u>Activité 3.3</u> Réalisation du suivi et bilan de la manifestation</p>	<p>1 2 3 3.1 3.2 3.3 3.3.1 A l'issue de la manifestation sportive, réintégrer le matériel utilisé et s'assurer de la</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réintégrer le matériel utilisé lors de la manifestation sportive. - S'assurer de la restauration du site utilisé (propreté, nettoyage...). 		

	bonne restauration du site (propreté...).			
	3.3.2 Remercier les différents acteurs (participants, mécène(s), organisateurs...) oralement (lors de la cérémonie de remise des récompenses par exemple) et/ou par courrier.	- Remercier les différents acteurs (participants, mécène(s), organisateurs...) oralement (lors de la cérémonie de remise des récompenses par exemple) et/ou par courrier.		
	3.3.3 Débriefer et présenter le bilan de la manifestation organisée auprès des responsables hiérarchiques.	- Débriefer et présenter le bilan de la manifestation organisée auprès des responsables hiérarchiques.		
<i>Le chef d'équipe éducateur sportif opérationnel maîtrise les principes d'une organisation de compétitions ou de manifestations sportives d'un niveau régional et/ou national.</i>	- Appliquer les principes méthodologiques d'organisation d'une compétition ou d'une manifestation sportive de niveau régional ou national.	L'organisation de compétitions ou de manifestations sportives d'un niveau régional ou national implique pour le chef d'équipe éducateur sportif opérationnel de : - se positionner dans le cadre institutionnel et/ou associatif du monde sportif au niveau local, départemental et national, - se positionner et intégrer son action au sein de l'organisation sportive, - participer à la planification des différentes étapes de l'organisation, - participer à la gestion logistique, matérielle de l'organisation, - participer à la promotion de l'organisation, - prendre part à l'animation de l'organisation.		
Bloc de compétences 4 : assurer des interventions formatives				
<i>Le chef d'équipe éducateur sportif opérationnel organise et assure la formation</i>	1 2 3 4	- Accompagner et évaluer l'action en EPMS de ses subordonnés (livret de formation, validation des compétences acquises).	<i>UC 4 : assurer des interventions formatives</i> <i>Évaluation théorique</i>	Les évaluations sont basées sur des questions à choix multiples, des questions ouvertes ou fermées portant : - <u>pour la réglementation sportive civile</u>

<p><i>continue (formation de formateurs) :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>des cadres non spécialistes en EPMS</u> (Exemples de thématiques des interventions : conduite des séances d'EPMS, règles de sécurité, hygiène et prévention des accidents sportifs, hydratation, diététique sportive, prévention et lutte contre les conduites dopantes, quelle activité physique pour le personnel porteur de facteur de risque, réglementation des pratiques sportives) ; - <u>des cadres spécialistes en EPMS (recyclage) en fonction des qualifications détenues.</u> <p><u>Activité 4.1</u> <i>Organisation de la formation continue de son service</i></p>	<p>4.1 4.1.1 Guider les subordonnés, spécialistes en EPMS, en matière de cursus de formation et de parcours professionnels, en leur apportant les informations nécessaires pour se former et « se maintenir à niveau » des évolutions scientifiques et techniques en matière d'EPMS (stage de recyclage des compétences par exemple).</p> <p>1 2 3 4 4.1 4.2 4.2.1 Assurer des interventions formatives au profit de cadres spécialistes en EPMS ou non, en mobilisant des connaissances relatives à la réglementation du sport civil et militaire, ainsi qu'à la prévention - santé.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Informer ses subordonnés des dispositifs, des cursus de formation et de parcours professionnels. <ul style="list-style-type: none"> - Accueillir le personnel au sein de la structure de formation : <ul style="list-style-type: none"> • se présenter, • présenter son action formative et argumenter clairement ses propos. - Communiquer oralement face à un groupe : <ul style="list-style-type: none"> • se placer correctement face au groupe (pouvoir observer et intervenir si nécessaire...), • utiliser un langage audible. - Adapter ses interventions formatives aux différents publics (public de spécialistes en EPMS ou de non spécialistes) pour faciliter la compréhension de ses propos. - Rédiger et présenter des supports pédagogiques (fiche de séance, résumé de l'intervention formative, présentation informatique avec l'aide de logiciel adapté...) pour faciliter l'accès à la formation du 	<p>portant sur la politique de formation des spécialistes EPMS, l'organisation et la réglementation sportive civile et militaire, la prévention des accidents.</p> <p><i>Evaluation pratique</i> Soutenance orale d'une fiche portant sur un des thèmes précités, visant à apprécier les qualités du candidat à convaincre son interlocuteur.</p>	<p><u>et militaire</u> sur l'organisation du système judiciaire français, sur les textes fondamentaux relatifs au sport militaire, sur la position en service, la réglementation du cumul d'activités, sur l'organisation du sport civil en France, sur la gestion d'une association, sur la responsabilité de l'encadrement (responsabilité civile/pénale, les qualifications et l'encadrement de l'activité physique militaire, la reconnaissance des titres d'EPMS, la VAE, le RNCP...</p> <ul style="list-style-type: none"> - - <u>pour la prévention -santé</u> (les erreurs alimentaires en matière de diététique, contenus, bénéfices et risques des différents types d'APS, principes généraux de prescription d'exercices pour le personnel porteur de facteurs de risque et de pathologies médicales, prescriptions d'exercices pour différentes catégories de pathologies...). <p>Grille d'évaluation comportant une cotation graduée permettant d'apprécier la capacité du stagiaire à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - présenter le sujet (attitude générale, aisance dans l'expression, utilisation de l'outil pédagogique, respect du minutage). - structurer l'exposé (introduction, plan, conclusion, ouverture ou questionnement). - traiter le sujet (compréhension du sujet, capacité à convaincre, véracité du propos).
---	---	---	---	--



SE REPORTER À LA NOTICE D'AIDE À LA RÉDACTION DU DOSSIER « CAS GÉNÉRAL »

<p><u>Activité 4.2</u> <i>Réalisation de formation de formateurs de formateurs dans le domaine sportif</i></p>		<p>personnel.</p> <ul style="list-style-type: none">- Rédiger différents documents administratifs nécessaires à la mise en œuvre des interventions formatives (note de service, note interne...).- Animer des formations au profit de cadres spécialistes en EPMS ou non, dans les domaines de la réglementation du sport civil et militaire, ainsi que de la prévention-santé en utilisant une méthodologie et une stratégie pédagogique.		<p>- répondre aux questions posées.</p> <p>Les cursus de formation et les parcours professionnels des spécialistes en EPMS sont connus.</p> <p>Les règles de gestion appliquées à la ressource des spécialistes en EPMS sont connues.</p>
--	--	---	--	---